



LE MADAWASKA

CINQ SOUS LE NUMERO EDMUNDSTON, N.-B., 5 MAI, 1932. DIX-NEUVIEME ANNEE No. 18



MAIRE D'HALIFAX

ACTIVITES ACEJISTES

INITIATIVE FORT LOUABLE

Le cercle "St-François d'Assise" de la C. C. C. à Clair, par la suggestion de son dévoué secrétaire, H. J. Soucy, lance sans plus tarder un grand mouvement pour le bon parier français. Intéressés chaque membre des différents cercles à la question du bon parier français, est une entreprise qui ne devrait offrir aucune difficulté; et il ne fait aucun doute que tous les acéjistes de la région y apporteront leur concours.

Voici ce que suggère M. Soucy: chaque membre peut noter les mots anglais en usage dans la conversation supposée française, et les rapporter au secrétaire du cercle. Celui-ci pourra en fournir la traduction et à une assemblée subséquente les porter à l'attention des autres membres de son cercle.

De plus, M. Soucy demande qu'on lui fasse parvenir une liste de ces anglicismes, afin qu'il en fasse un choix et puisse en rédiger les duplicata rédiger une liste pour publication dans chaque édition du "Madawaska". Ce sera étendue ainsi ce travail de correction, même au dehors de l'Association, et la population désireuse de participer à ce mouvement du bon parier français, pourra bénéficier de ce travail.

L'insigne de ce mouvement, qui a droit à des félicitations est à la disposition de tout cercle pour faire des recherches dans la traduction de mots et d'expressions en usage, et pour tout travail dans ce domaine.

Cette question du bon parier français devrait intéresser tout acéjiste de cœur, parce que le travail en est commencé dans un temps, on ne peut plus favorable, et est une nécessité.

On trouvera en page trois une première liste d'anglicismes à corriger.

A ST-JOSEPH

Le cercle "St-Joseph" de la paroisse de St-Joseph de Madawaska a tenu sa première assemblée générale dimanche; l'assistance était au complet.

Le programme avait été tracé à une réunion du conseil, le 17 avril, et comprenait une discussion sur le sujet également traité dans plusieurs autres paroisses du comté d'Edmundston. Le programme de la paroisse de St-Joseph se composait de la lecture de la lettre pastorale de M. Mathias Courcier, conseiller, s'appliquant à démontrer les avantages dont bénéficie le journalier.

Un jury composé de sept membres attribua la victoire au défenseur de la vie des champs, malgré qu'on ait voté à grands mérites à son adversaire.

L'assemblée fut présidée par M. Harvey Mitchell, qui, en présence de la commission de la paroisse de St-Joseph, a discuté la tenue de la paroisse de St-Hilaire.

Cette paroisse établie dans notre région depuis plusieurs années, est la propriété d'actionnaires qui ne valent rien à la paroisse; le gouvernement fédéral y avait installé des machines lesquelles sont devenues plus tard la propriété des actionnaires.

Le gouvernement provincial accordait un subside annuel représentant la moitié du salaire du fabricant et une partie des dépenses pour le transport de la crème.

Bon an, mal an, les actionnaires ont reçu dans le passé leurs intérêts. Depuis quelques années les opérations de la paroisse diminuaient. On prétend que la paroisse n'était pas située dans un bon centre, qu'elle devrait être à Edmundston.

Il y a déjà à Edmundston une paroisse dont les patrons semblent satisfaits. Il n'y a certes pas de commerce pour deux à l'heure actuelle. Des démarches ont été faites pour l'hiver, pour amener une amalgamation des deux paroisses de St-Hilaire et de la paroisse de St-Joseph. Les démarches ont été faites, mais elles n'ont pas abouti.

Des démarches ont été faites, au près du ministre d'Agriculture et son représentant, M. Mitchell a déclaré hier soir que le gouvernement ne construirait pas de paroisse dans notre comté mais prêt à continuer les subside des années passées. Les actionnaires ont consenti à ne pas réclamer leurs intérêts pour cette année afin de diminuer les dépenses d'opération de la paroisse, car ces intérêts nous dit-on, étaient payés par les patrons eux-mêmes.

Un comité a été nommé pour étudier le projet d'été à l'an prochain.

Prochain Mariage

CYR-ROY. — Mlle Marie-Sadie Cyr de Ste-Agathe, Me, et M. Alvin Roy de Ste-Hilaire, N. B., ont été mariés dimanche dernier à Ste-Agathe. Les témoins furent M. et Mme J. J. Roy.

Service de taxi jour et nuit, tous jours à votre disposition. Service prompt et court. Appelez au téléphone: 82-10.

Ralph PERUSSE, 180, rue Victoria.

Nos Cultivateurs auront de la bonne Semence

LE GOUVERNEMENT ENCOURAGERA LES SEMEURS

Une somme de \$1200 sera distribuée en prix pour encourager les producteurs de blé d'avoine et de patates de qualité dans le Nouveau-Brunswick. — Les compétiteurs devront faire partie des Sociétés d'Agriculture.

Fredericton, 2 mai — Pour encourager la production de graines de semences de première qualité pour le commerce, le gouvernement provincial, par l'entremise du ministre de l'Agriculture, l'hon. Lewis Smith, offre \$1200, en primes cette année, dans une série de concours parmi les cultivateurs de la province.

Les champs qu'on désire inscrire dans ce concours seront examinés sans aucun frais. La récolte sera officiellement examinée et classée et un certificat sera émis sans aucun frais au producteur.

Les concours sont préparés pour trois semences, le blé, l'avoine et les patates. Tout cultivateur qui fait partie d'une Société d'Agriculture peut faire son entrée d'après la ordonnance des concours et règlements qui s'y appliquent.

Une attention spéciale est requise du concurrent au sujet de la semence employée. Le blé et l'avoine doivent être purs quant à la sorte et exemptes de graines de mauvaises herbes. Les patates doivent être de nos Montagnes Vertes ou des Irish Cobbler, et la semence doit en provenir d'une récolte qui fut "certifiée" l'an dernier.

Des applications au sujet de ces concours peuvent être obtenues en faisant application au Bureau central de la division des Soils et Semences, Ministère de l'Agriculture, Fredericton, N. B.

Un Amendement à ce Projet de Loi

PERMIS POUR BOUCHERS NON-RESIDENTS

À l'assemblée tenue par le conseil de ville d'Edmundston mardi soir à l'Hôtel-de-Ville, l'échevin Plus Michaud a donné avis que dans trente il présenterait un amendement à celui du Journalier, le président du comté, M. Treflé Couturier, défendait l'état du fermier, tandis que M. Mathias Courcier, conseiller, s'appliquait à démontrer les avantages dont bénéficie le journalier.

Un jury composé de sept membres attribua la victoire au défenseur de la vie des champs, malgré qu'on ait voté à grands mérites à son adversaire.

L'assemblée fut présidée par M. Harvey Mitchell, qui, en présence de la commission de la paroisse de St-Joseph, a discuté la tenue de la paroisse de St-Hilaire.

Cette paroisse établie dans notre région depuis plusieurs années, est la propriété d'actionnaires qui ne valent rien à la paroisse; le gouvernement fédéral y avait installé des machines lesquelles sont devenues plus tard la propriété des actionnaires.

Le gouvernement provincial accordait un subside annuel représentant la moitié du salaire du fabricant et une partie des dépenses pour le transport de la crème.

Bon an, mal an, les actionnaires ont reçu dans le passé leurs intérêts. Depuis quelques années les opérations de la paroisse diminuaient. On prétend que la paroisse n'était pas située dans un bon centre, qu'elle devrait être à Edmundston.

Il y a déjà à Edmundston une paroisse dont les patrons semblent satisfaits. Il n'y a certes pas de commerce pour deux à l'heure actuelle. Des démarches ont été faites pour l'hiver, pour amener une amalgamation des deux paroisses de St-Hilaire et de la paroisse de St-Joseph. Les démarches ont été faites, mais elles n'ont pas abouti.

Des démarches ont été faites, au près du ministre d'Agriculture et son représentant, M. Mitchell a déclaré hier soir que le gouvernement ne construirait pas de paroisse dans notre comté mais prêt à continuer les subside des années passées. Les actionnaires ont consenti à ne pas réclamer leurs intérêts pour cette année afin de diminuer les dépenses d'opération de la paroisse, car ces intérêts nous dit-on, étaient payés par les patrons eux-mêmes.

Un comité a été nommé pour étudier le projet d'été à l'an prochain.

Prochain Mariage

CYR-ROY. — Mlle Marie-Sadie Cyr de Ste-Agathe, Me, et M. Alvin Roy de Ste-Hilaire, N. B., ont été mariés dimanche dernier à Ste-Agathe. Les témoins furent M. et Mme J. J. Roy.

Service de taxi jour et nuit, tous jours à votre disposition. Service prompt et court. Appelez au téléphone: 82-10.

Ralph PERUSSE, 180, rue Victoria.

IL SERA DUC

On s'attend à ce que la liste des titres de leur monnaie, à l'occasion de son anniversaire, comprenne un ducé pour le prince Georges. Celui-ci aura trente ans le 20 décembre et est âgé plus de quatre-vingt ans de ses frères quand ils reçoivent leurs titres.

Le département d'agriculture provincial suggère d'adopter un plan des municipalités pour venir en aide aux cultivateurs qui n'ont pas les moyens d'acheter du grain de semence, cette année.

D'après les nouvelles, ce plan n'a pas été reçu avec enthousiasme nul part. Plusieurs municipalités, en d'autres, Restigouche, Gloucester l'ont refusé. Les conseillers municipaux réunis à Edmundston la semaine dernière ont décidé d'adopter ce plan, en y ajoutant certaines clauses rendant chaque paroisse responsable des achats de ses cultivateurs.

Ainsi nos cultivateurs peuvent donc obtenir leur semence en demandant un billet promissoire en faveur de la Municipalité. Ce billet est endossé par une personne responsable. A l'automne, c'est-à-dire dans six mois, le signataire du billet sera appelé à le payer.

Si le cultivateur ne peut obtenir un billet n'excedant pas douze autres mois, tout en payant l'intérêt nécessaire, la municipalité pourra quand même avoir recours à son gouvernement d'un billet; dans notre comté les billets sont payés par le comté.

Le gratin de mil de tréfle que l'on se propose de semer contribuera hautement à augmenter la qualité des fourrages et des pâturages de notre comté.

LA MUNICIPALITÉ DU COMTÉ DE MADAWASKA ADOPTE LE PLAN SUGGÉRÉ PAR LE DÉPARTEMENT D'AGRICULTURE PROVINCIAL. — La responsabilité des paroisses. — Le principe de la coopération mis en pratique.

Les membres de l'Association des marchands-détaillants d'Edmundston ont tenu leur assemblée régulière à l'Hôtel-de-Ville lundi soir sous la présidence de M. Joseph David.

Cette association, qui compte maintenant plus de 25 membres, a pour but de grouper les marchands pour travailler en commun au développement du commerce local.

Un plan dans ce sens a été soumis à la dernière assemblée et sera étudié par un comité qui fera rapport à la prochaine réunion.

Les membres ont décidé de fermer leurs magasins le 24 mai, jour de la fête de la Reine.

C'est M. H. J. Dubé qui est le secrétaire-trésorier de cette organisation. Les marchands qui désirent en faire partie peuvent s'adresser au secrétaire, M. J. J. Dubé, au 24 mai, jour de la fête de la Reine.

Madame Ed. Violette, est décédée après sept mois de maladie, à l'âge de 73 ans. — Elle était fille adoptive de M. et Mme A. B. Cyr de St-Basile.

Drummond, N.-B. (D.C.S.) — Dimanche, le 24 avril, a été célébré le centenaire de la naissance de M. et Mme A. B. Cyr de St-Basile.

La famille en deuil, nous offrons nos plus sincères condoléances.

REMERCIEMENTS

La famille Pantaléon Bérubé remercie sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné des sympathies à l'occasion de la mort de leur fille infortunée, Emma.

M. et Mme Jean Cyr et leur famille de St-Basile remercient sincèrement les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathies à l'occasion de la mort de leur fils Bernard, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

Service de taxi jour et nuit, tous jours à votre disposition. Service prompt et court. Appelez au téléphone: 82-10.

Ralph PERUSSE, 180, rue Victoria.

IL RESIGNE

Le Sénateur Wilfrid Laurier McDOUGALL, qui a donné sa démission comme membre du Sénat, à la suite de l'adoption en Chambre du projet de loi sur le divorce, a été nommé à la tête du département des Projets de développements de la Beauharnois.

Truro, N.-E. — La médaille du Gouverneur-général a été attribuée à M. B. Moore, de Hawshaw, comté de York, N. B., à la clôture des examens du collège d'Agriculture de Nouvelle-Écosse, ici, jeudi dernier, pour le premier dans le cours de deux ans. Le prix décerné par le collège McDonald pour un an d'instruction gratuite à ce collège a été gagné par John M. Armstrong, de Apohaqui, comté de King, N. B.

Le principal discours a été prononcé par le Dr A. S. McFarlane, de Fredericton, surintendant en chef de l'Éducation au Nouveau-Brunswick. Il y avait 18 gradués, la classe la plus nombreuse depuis onze ans.

Les gradués du Nouveau-Brunswick sont: MM. Alpha L. Martin de Baker-Brook, Madawaska; Alfred M. Leblanc, Memramcook; P. A. Daigle Baker-Brook; J. M. Armstrong, Apohaqui; S. F. Clark, Fredericton; M. B. Moore, Hawshaw; W. H. Wilson, Moncton.

Gradus du Collège d'Agriculture de Nouvelle-Écosse

P. A. Daigle de Baker-Brook et Alpha L. Martin de Clair, parmi les 18 gradués du collège d'Agriculture de Truro. — Les élèves du Nouveau-Brunswick se distinguent.

LE DR A. S. McFARLANE

Truro, N.-E. — La médaille du Gouverneur-général a été attribuée à M. B. Moore, de Hawshaw, comté de York, N. B., à la clôture des examens du collège d'Agriculture de Nouvelle-Écosse, ici, jeudi dernier, pour le premier dans le cours de deux ans. Le prix décerné par le collège McDonald pour un an d'instruction gratuite à ce collège a été gagné par John M. Armstrong, de Apohaqui, comté de King, N. B.

Le principal discours a été prononcé par le Dr A. S. McFarlane, de Fredericton, surintendant en chef de l'Éducation au Nouveau-Brunswick. Il y avait 18 gradués, la classe la plus nombreuse depuis onze ans.

Les gradués du Nouveau-Brunswick sont: MM. Alpha L. Martin de Baker-Brook, Madawaska; Alfred M. Leblanc, Memramcook; P. A. Daigle Baker-Brook; J. M. Armstrong, Apohaqui; S. F. Clark, Fredericton; M. B. Moore, Hawshaw; W. H. Wilson, Moncton.

Décès d'une jeune Fille de 14 ans

A NOTRE-DAME-DU-LAC

N.-Dame, (D.N.C.) — Florence Côté, fille de M. et Mme Antoine Côté vient d'être ravie par la mort, dans la fleur de l'âge à l'affection de ses parents.

Ce décès précède à cause de vifs regrets chez ses entourage, et de nombreuses marques de sympathies ont afflué à l'adresse des parents cruellement éprouvés.

Un volin ayant découvert le feu, s'accourut au secours et appela de l'aide. N'ayant pour tout instrument de travail que des chaudières, on réussit cependant à entraver la marche de l'incendie, et bientôt les flammes furent complètement éteintes. Les dommages causés par l'eau et la fumée furent cependant assez considérables.

L'hôpital

Mme Fred F. Laviolette a quitté sa famille cette semaine pour l'Hôtel-Dieu de St-Basile où elle doit subir une grave opération. Nous lui souhaitons prompt guérison.

M. Toussaint Laviolette est revenu de sa famille après avoir passé un mois à l'Hôtel-Dieu de St-Basile, à la suite de la fracture d'une jambe.

M. et Mme René Cyr d'Edmundston ont été en promenade chez leurs parents, M. et Mme Clavis R. Laviolette dimanche dernier.

M. Normand Laviolette est de retour d'une promenade d'un mois chez sa tante, Mme Blon R. Cyr de St-Basile. Il est très enjoué de sa promenade au cours de laquelle il est allé à la sucrerie de son oncle, M. Cyr.

M. et Mme Plus Beaulieu visitèrent dimanche M. Félix Duperré.

Mlle Rita Montreuil est revenue dans sa famille après avoir passé quelque temps chez Mme Jm Thibodeau.

M. Osmé Lavoie d'Edmundston était en visite dimanche chez son frère, M. Oniel Lavoie qui demeure son jeune fils.

LE BILL DE VALERA CONTRE LE SERMENT

Dublin, Etat Lib et d'Irlande, 2 — Le bill du gouvernement en vue d'abolir le serment d'allégeance a subi sa seconde lecture hier soir au Dail Eireann, à la suite d'un débat prolongé dans lequel le président a déclaré: Nous nous proposons d'obtenir jusqu'à la dernière limite de nos droits de citoyens de ce pays. Le débat fut interrompu par la fin de la séance à 11 heures. Le premier ministre a présenté hier une motion demandant l'ajournement à vendredi.

LES NOCES D'UN VIEUX PRETRE

Le jubilé sacerdotal de l'abbé I.-N. Dumont, retiré à l'Hôtel-Dieu de St-Basile, sera célébré dans cette institution jeudi prochain.

PRESENCE DE S. E. Mgr CHASSON

Une fête d'un cachet tout particulier aura lieu jeudi prochain, le 12 courant, à l'Hôtel-Dieu de St-Basile. Il y eut 50 ans le 1er mai dernier qu'il fut ordonné prêtre à St-Basile, fut ordonné prêtre à Bathurst par S. G. Mgr Rogers.

Les religieux de l'Hôtel-Dieu de St-Basile ont s'est retiré le distingué jubilaire depuis quelques années, organisant une petite fête à cette occasion, pour manifester leur reconnaissance à l'un de leurs généraux bien-aimés.

Plusieurs membres du clergé et les parents du jubilaire ont été invités à cette fête. S. E. Mgr Chasson, son vicaire-général, Mgr A. Mélançon, curé de Campbellton, et un grand nombre de prêtres seront présents.

Une messe spéciale sera chantée à 8 heures, à la chapelle du couvent, à laquelle assistera Mgr l'évêque. Le sermon de circonstance sera donné par l'abbé J.-P. Lévesque, curé de St-Basile.

A midi, il y aura un banquet offert par l'Hôtel-Dieu aux membres du clergé et à quelques invités.

BIOGRAPHIE

L'abbé I.-N. Dumont est né le 8 juin 1852 à Ste-Louise, comté de Lislet, dans la province de Québec. Il fit ses études au collège de Ste-Anne et au Séminaire de Montréal.

Il fut ordonné prêtre le 1er mai 1882 à Bathurst, N. B., par S. G. Mgr Rogers. Pendant deux ans il fut vicaire à St-Basile puis il fut nommé à l'Église de Ste-Praxède à Bathurst pendant trois ans.

Depuis le 5 septembre 1927 l'abbé Dumont demeure à l'Hôtel-Dieu de St-Basile où il reçoit les meilleurs soins qu'exige son vieil âge.

Ce Concert remis à Dimanche après-midi

SI LA TEMPERATURE LE PERMET

Le concert musical qui avait été annoncé pour hier soir, n'a pu s'exécuter tel que prévu la semaine dernière, à cause du froid.

Si la température est plus élémentaire, dimanche après-midi, le concert aura lieu à 2 heures de l'après-midi. Le public y sera admis gratuitement.

Léger Incendie à Rivière-Verte

Le feu a failli détruire complètement la maison de M. Michel Lizotte, lundi, alors que Mme Lizotte était seule à la maison.

Un voisin ayant découvert le feu, s'accourut au secours et appela de l'aide. N'ayant pour tout instrument de travail que des chaudières, on réussit cependant à entraver la marche de l'incendie, et bientôt les flammes furent complètement éteintes. Les dommages causés par l'eau et la fumée furent cependant assez considérables.

L'hôpital

Mme Fred F. Laviolette a quitté sa famille cette semaine pour l'Hôtel-Dieu de St-Basile où elle doit subir une grave opération. Nous lui souhaitons prompt guérison.

M. Toussaint Laviolette est revenu de sa famille après avoir passé un mois à l'Hôtel-Dieu de St-Basile, à la suite de la fracture d'une jambe.

M. et Mme René Cyr d'Edmundston ont été en promenade chez leurs parents, M. et Mme Clavis R. Laviolette dimanche dernier.

M. Normand Laviolette est de retour d'une promenade d'un mois chez sa tante, Mme Blon R. Cyr de St-Basile. Il est très enjoué de sa promenade au cours de laquelle il est allé à la sucrerie de son oncle, M. Cyr.

M. et Mme Plus Beaulieu visitèrent dimanche M. Félix Duperré.

Mlle Rita Montreuil est revenue dans sa famille après avoir passé quelque temps chez Mme Jm Thibodeau.

M. Osmé Lavoie d'Edmundston était en visite dimanche chez son frère, M. Oniel Lavoie qui demeure son jeune fils.